

PROCÈS VERBAL
École Jean-Baptiste-Meilleur
Réunion du Conseil d'établissement
Mercredi 3 juin 2015

Présents :

MM.

Marc Baudin, titulaire
Pierre Boulanger, représentant de la communauté
Boum Noël, parent d'élève
Mustapha Tiliouine, parent d'élève
Hugo Thibaudeau-Robitaille, parent d'élève
Jean Nadeau, parent d'élève
Arnaud Zbinden, parent d'élève

M^{mes}

Annick Houle, directrice
Julie Lachance, secrétaire d'école
Christine Lenoir, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Pascale Carrère, psychoéducatrice
Chantal Gagnon, titulaire
Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire
Marie-Noëlle Foschini, attachée politique
de Manon Massé (Députée de Sainte-
Marie-Saint-Jacques)
Madeleine Crête, responsable du Service
de garde

Absents :

M^{me} Delgertsetesg Tsogdelger, parent d'élève

10. MOT DE LA DIRECTRICE

Puisque nous n'avons pas quorum, M^{me} Lenoir propose qu'on nous commençons avec les points de la directrice.

Prévision pour 2015-2016 : 244 élèves, soit le même nombre que cette année, malgré la fermeture de la maternelle-accueil

Fermeture d'une maternelle 5 ans

Fermeture de la maternelle-accueil

Ouverture d'une 1^{ère} année

Les points de service ne seront pas touchés (classes d'accueil, classes EDA, classes DGA) et les services reliés à ces classes non plus.

Pour débiter l'année, nous aurons 3 classes d'accueil.

La mesure alimentaire est coupée pour 2015-2016. Par contre, plusieurs démarches sont en branle avec la fondation « Le Berlingot », « Moisson santé » et aussi avec « La relance ».

Avec la fin de l'aide alimentaire, « La relance » perd un budget de 40 000\$.

À l'école Jean-Baptiste-Meilleur, c'est 57 enfants qui profitaient de ce service.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Madeleine Crête propose
- Hugo Thibaudeau-Robitaille appuie

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2015

- Julie Lachance propose
- Christine Lenoir appuie

3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2015

Cour d'école : M^{me} Foschini nous propose de voir avec « La Société de verdissement du Montréal métropolitain » (SOVERDI) pour avoir des arbres. Il est possible de faire vacciner les frênes pour les conserver le plus longtemps possible. Pour abattre un arbre, il y a des coûts d'environ 2000\$.

M. Thibaudeau-Robitaille propose de conserver un arbre sur deux et traiter les autres pour éviter qu'on n'ait plus d'arbres du tout.

Les travaux seront faits sur deux ans. La décontamination prendra plus de temps que prévu finalement. Ils doivent creuser plus creux et ils doivent également refaire les drains. La fin de la première phase est prévue pour la mi-septembre. Nous devons donc cohabiter pendant un certain temps.

4. MOT DE LA COMMISSAIRE

Le rapport Raymond-Chabot a été fait en septembre 2014 et déposé en mars 2015. Il proposait 221 abolitions de postes (psychologue, orthopédagogue, technicien en éducation spécialisée, etc.) Les commissaires ont proposé de plutôt couper des postes de direction adjointe afin de moins toucher le service direct aux élèves. S'il y avait une tutelle, les commissaires n'auraient plus leur mot à dire. En acceptant les coupes, les commissaires peuvent encore faire part de nos valeurs et nos priorités. Selon Pascale Carrère, les commissaires auraient dû voter contre les coupes.

Pour notre école, la seule coupe c'est le poste de technicien en éducation spécialisée. Le poste passera de 5 jours/semaine à 3 jours/semaine.

Il y a 2 ans, il y a eu la coupe des réseaux.

Le 8 juin prochain, il y aura un conseil de l'arrondissement et les citoyens sont invités. Monsieur Coderre y sera. Les inscriptions sont à 18h15. Ce sera au 800 rue de Maisonneuve Est.

Mme Pascale Carrère nous informe également d'un picnic familial qui aura lieu le 7 juin, à l'école Sophie-Barat. Il s'agit d'une initiative du Comité de parents pour dénoncer les coupes.

10. MOT DE LA DIRECTION (SUITE)

Moyens de pression : La remise des notes se fera de façon manuscrite, le 23 juin à midi. Selon la loi, les parents doivent recevoir le bulletin de leurs enfants au plus tard le 10 juillet. Les notes seront donc informatisées par la directrice ou la secrétaire et les bulletins seront postés par la suite.

Mme Bellenger-Heng nous informe que la loi du sac à dos date de 1998 et que les commissaires voteront pour qu'elle soit amendée. Ainsi, l'école pourra envoyer de l'information aux parents via le sac à dos des élèves.

5. BUDGET PRO-FORMAT

Le budget pro-format devrait être prêt pour la semaine du 8 juin 2015. Nous nous verrons donc le 15 juin à 18h45 au Bistro Larivière, afin de voter le budget.

9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nous passons au vote, et nous décidons à l'unanimité de transférer le budget restant pour l'achat de ballons.

6. GRILLE MATIÈRE

L'horaire demeure pareil, soit de 8h à 15h. Nous conservons 2 périodes d'éducation physique par semaine, 1 période d'arts plastiques et 1 période de musique. Par contre, avec l'ajout d'un 20% d'un spécialiste, nous pouvons ajouter une période d'anglais pour les élèves du 3e cycle.

M^{me} Lenoir propose

M^{me} Crête seconde

7. EFFETS SCOLAIRES

Nous avons tous reçu la liste des effets scolaires par courriel avant la rencontre du Conseil d'établissement. Nous avons donc pu les consulter.

M. Zbinden propose

M. Nadeau seconde

8. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les coûts se situent entre 0\$ et 18\$ pour chaque activité.

M. Thibaudeau-Robitaille propose

M^{me} Lenoir seconde

10. MOT DE LA DIRECTION (SUITE)

Résolution de budget :

M^{me} Houle demande qu'on puisse transférer 1000\$ du fonds 4 au fonds 9. Il s'agit d'un montant reçu pour la maternelle-accueil dans le cadre du projet Croque-Santé, en collaboration avec Métro.

LEVÉE DE LA RÉUNION À 20h50

La présidente,

La directrice,

Christine Lenoir

Annick Houle